

Bilan Moral du Comité Directeur

2018 - 2019

La transition est naturelle, lors de l'AG de l'an dernier un certain nombre d'idées étaient lancées, et le point suivant de l'ordre du jour étant le bilan moral, c'est l'occasion de faire le point sur ces actions et sur la vie du CAF CMC..

Tout d'abord un point sur les quelques évènements et manifestations qui ont animé l'exercice 2018-2019 :

Les week-ends multi activités ou Rassemblements sont maintenant bien en place, avec une participation qui ne fluctue pas avec la météo mais plutôt avec la destination. Dans la mesure du possible le Comité Directeur propose de nouveaux endroits ou massifs à découvrir, tout en restant dans des trajets raisonnables, et offrant un gîte avec une capacité suffisante pour 40 à 50 personnes. Pas toujours évident. On commence à parler du Rassemblement d'Automne 2020, pour choisir l'endroit. En tout cas, la participation des membres et des encadrants est toujours au rendez-vous, et les sourires et souvenirs de tous sont la preuve que ces Rassemblements sont un excellent moment de ... rassemblement justement, bien dans l'esprit du club. Merci à celles et ceux qui gèrent la logistique (logement, repas, voiturage, activités, comptes, ...) de ces week-ends qui sont importants pour la vie du CAF CMC, c'est parfois un peu agité ou compliqué jusqu'au jour J, pendant, et même après.

Le camp d'été de cette année a connu un succès certain avec beaucoup de passages (*cf. rapport d'activités*) pour quelques jours ou plus. Par rapport à l'an dernier, la date a été choisie pour avoir le plus de monde possiblement disponible à cette période, et un peu moins d'orages aussi, et cela s'est confirmé. Le camping, par son emplacement et son atmosphère se prêtait bien à l'ambiance générale d'un camp d'été, avec le tour de table du soir pour les activités du lendemain.

Pour le camp d'été 2020, la date sera fixée le plus tôt possible, et il a été proposé d'étendre la durée du camp sur 2 semaines, puisqu'il n'y a pas de programme d'avance et qu'il suffit de maintenir la présence pendant 2 semaines et assurer le rapatriement du matériel collectif (tente mess, cordes, etc.), cela semble faisable. Quant au lieu, plusieurs options sont discutées, la décision doit encore murir.

Passons maintenant au Brevet du Randonneur des Calanques.

Le bilan est positif moralement, financièrement également. Les nouveautés du parcours ont été appréciées des participants, la météo a été avec nous. Le Comité d'Organisation du brevet a fait un bilan de cette édition, nous en livrons ici les grandes lignes :

- Organisation du covoiturage: passage en souplesse, grâce à la présence de 3 personnes.
- Arrivée Roy d'Espagne : pas assez de temps entre l'arrivée des dernières équipes (qui papotent et apprécient leur moment) et le démarrage du buffet de clôture. Il faut organiser arrivée et remise des prix en parallèle avec 2 groupes, et peut être démarrer plus tard.

- Quelques messages à rappeler ou renforcer lors des briefings sur le rôle des serre-files et des contrôles, et sur le fait que le Brevet se court à allure libre et qu'un des objectifs est de (re)-découvrir le massif des Calanques.
- Le club a investi dans un équipement de sonorisation pas trop cher pour les briefings et buffets, cela permettra de mieux entendre les messages de l'organisation.
- Lots : nous avons « épuisé » les reliquats des années précédentes, et nous avons peu de sponsors : Il faudra décider si nous limitons les lots à l' « objet-souvenir » distribué à tout le monde, ou il faudra aller chercher d'autres sponsors.
- Cette année, le Brevet a été labellisé « Que la Montagne est Belle » par la Fédération, attestant du fait que c'est une manifestation écoresponsable. Rien n'a vraiment changé dans l'organisation du brevet, cela faisait partie des objectifs, mais il est bien que cela soit reconnu et labellisé.
- Le Brevet a également été annoncé dans l'Agenda de la FFCAM, on essaiera d'avoir des annonces plus en avance sur la revue et la page Facebook de la FFCAM
- Dans les statistiques : 39% de membres d'un CAF, 61% non CAF. 48% venant des Bouches du Rhône, 22% du Var, 30% d'autres départements.

	en Nombre	en %age
Non <u>adhérent</u> CAF	42	61%
Adhérent CAF	27	39%
Total général	69	100%

Département	Nombre	Pourcentage
5	9	13%
13	33	48%
30	2	3%
40	3	4%
43	3	4%
83	15	22%
84	4	6%
Total général	69	100%

On le constate de décision en décision, le Parc National des Calanques règlemente progressivement de plus en plus les accès au massif. Il faut donc nous habituer à demander des autorisations plus nombreuses, quelle que soit la date du brevet, voire à terme à revoir plus profondément le parcours.

Vis-à-vis de la Fédération, par rapport aux années précédentes un peu moins de participation à des manifestations des autres CAF de la région, on essaiera de faire mieux en 2020, ce sont des moments enrichissants grâce aux échanges avec des personnes avec lesquelles nous avons beaucoup à partager, et aussi des endroits nouveaux. Par ailleurs, il y avait 4 représentants du CAF CMC au 1^{er} Congrès Fédéral de Grenoble, nous y reviendrons.

Nous avons eu le plaisir d'écouter et échanger avec le Président de la FFCAM Nicolas Raynaud venu rencontrer les membres du Club dans nos locaux, réunion qui a été l'occasion de discussions très intéressantes. A l'origine de cette visite, un échange suite au courrier envoyé par le Comité Directeur du CAF CMC relatif à la réglementation des accès à la VN du Mont Blanc, mais les sujets abordés ont été beaucoup plus larges : évolution des pratiques, défense de la liberté d'accès à la montagne, bénévolat et engagement, gestion des refuges, évolution du Club Alpin Français, etc. Il nous a été suggéré de faire du Brevet une manifestation de plus grande envergure.

Quelques points plus généraux maintenant, notamment sur les actions issues des précédentes Assemblées Générales.

Pour augmenter la présence des adhérents à la permanence du jeudi en proposant des moments plus marquants, depuis Janvier nous proposons des apéritifs mensuels. Sans avoir de chiffres précis, Il semble qu'il y ait effectivement un peu plus de monde présent les premiers jeudis de chaque mois, cela continuera donc. Une idée qui revient est d'améliorer ces moments en proposant également des soirées à thèmes ou des projections proposées par les membres. Toutes les idées et propositions en adéquation avec les activités et valeurs du CAF seront les bienvenues.

La sécurité de nos pratiques est un sujet récurrent et nous avons évoqué au cours de l'A.G. précédentes l'idée d'organiser des soirées thématiques sur certains sujets et pratiques de sécurité. Pour cette année, nous avons loué un accès au mur d'escalade du lycée Leau afin de pouvoir proposer ce type d'atelier où l'on révise les manipulations concrètement sans empiéter sur les séances sportives en falaise. C'est un outil à la disposition du club pour se former, échanger et tester, il faut l'utiliser. En fonction de la disponibilité des encadrants, des séances libres ou des ateliers sont programmés. Il s'agit d'un essai, en fonction des résultats et du succès (ou non) de ces séances, l'expérience sera reconduite, étendue, ou arrêtée.

Nous avons également abordé lors de l'AG 2018 et les précédentes les efforts de formation, comment aider les encadrants potentiels à progresser, et les encourager.

Pour la formation en 2018-2019, Le CAF CMC compte en 2019 un nouvel encadrant « ski de randonnée », deux personnes sont toujours en cours de formation « Initiateur Randonnée Alpine », et nos adhérents ont participé à de multiples formations Cartographie, Neige Avalanche. Par ailleurs 2 encadrants du CAF CMC encadrent des formations niveau 1 en Cartographie et Nivologie. Le CAF CMC est assez actif dans la formation, c'est positif.

Sur le sujet de la formation et de la progression, on commence à utiliser les livrets vers l'autonomie en escalade, à voir si cela peut être développé pour les autres activités (ski notamment)

Un sondage a été lancé pour remonter les besoins éventuels, selon les retours nous pourrions être amenés à organiser une formation pour le club ou nous regrouper avec d'autres clubs de la région.

Pour les encadrants, pas vraiment d'actions concrètes cette année, un week-end d'échange entre encadrants doit être organisé par la région au printemps 2020, les encadrants du CAF CMC seront conviés. Il y a un nouvel encadrant escalade qui organise des sorties dans un certain cadre, merci à lui pour son implication. Pour rappel, c'est le Président du Club qui engage sa responsabilité et habilite une personne à encadrer des sorties du club dans le contexte de ses compétences, et il s'appuie pour cette décision soit sur les brevets délivrés par la Fédération à l'issue d'un cursus, soit sur une appréciation des capacités techniques et humaines de la personne.

Enfin, une direction importante était de nous faire connaître en communiquant plus. Pour cela il y a maintenant un nouveau site Web du CAF CMC avec un design plus moderne et adapté aux smartphones, merci à Jean-Michel pour tout ce travail d'envergure (et pour le boulot sur les autres sujets aussi, d'ailleurs) et bravo pour le résultat. Nous avons aussi une page Facebook, qui permet de partager des actualités et des photos avec un public un peu différent, reste à trouver le bon moyen pour que plus de personnes puisse publier des informations, afin qu'elle bouge un peu plus et soit plus visible. Dans les actions envisagées, reste également à créer un flyer que nous pourrions diffuser lors de manifestations, journées associatives, etc.

Tout cela amènera-t-il de nouveaux adhérents, nous le saurons avec plus de recul, mais en tout cas il faut continuer à se faire connaître. Sur l'évolution des effectifs, nous restons toujours au même étiage à quelques unités près, 124 adhérents sur l'exercice 2018-2019, la tendance est donc à la

stabilité et cela depuis plusieurs années, et la pyramide des âges se décale. Quelques chiffres à prendre avec précautions, montrent que le CAF CMC parvient à maintenir ses adhérents, départs et nouveaux membres s'équilibrent mais qu'idéalement il faudrait avoir plus de renouvellement. Par exemple, à peu près la moitié des nouveaux adhérents restent, ce qui est semble-t-il une proportion normale.

La cooptation et le bouche à oreille fonctionnent, et cela amène des personnes avec lesquelles il y a des affinités puisque déjà connues par un ou plusieurs membres du club. Pour aller plus loin, il faut élargir: participer à des événements comme le forum des associations de la Ville de Marseille, organiser des soirées, proposer des projets pour des publics particuliers, selon le temps et l'énergie que l'on peut y consacrer.

Concernant le renouvellement des encadrants, le constat s'est un peu amélioré depuis l'an dernier, mais il faut penser à la relève et si nous souhaitons faire grandir le CAF CMC, il faudra que les propositions dans certaines activités augmentent, donc le nombre d'encadrants. Et le renouvellement des encadrants est un processus qui prend du temps. Mécaniquement, augmenter le nombre d'adhérents augmentera le nombre d'encadrant potentiels, mais cela ne se fera qu'après quelques années.

Donc pour résumer, globalement le CAF Calanques Marseille Cassis se maintient, il y a toujours autant de bonnes volontés et de bienveillance, il y a des évolutions, on essaie des choses pour faire progresser le club. Nous entamons la dernière année de l'Olympiade et il y a toujours des choses à faire.

Et enfin, le dernier point de ce bilan, c'est que si le CAF CMC est toujours actif après 22 ans d'existence, si il y a des rassemblements, camp d'été, sorties, Brevet, formations, permanences, etc. c'est parce que les bénévoles s'investissent et que les adhérents participent, on a besoin de tout le monde pour faire avancer le CAF CMC et il faut que cela continue.